

# Daniel LAMBERT



Certification activité:  
Conseil phytosanitaire indépendant  
Les risques inhérents au conseil phytosanitaire sont  
couverts par notre RC pro  
  
Agrément phytosanitaire PA 0008

- Conseil en agriculture et espaces verts
- Diagnostic
- Formation
- Suivi de chantier
- Contrôle
- Audit Phytosanitaire
- Rédaction de cahier des charges
- Expertise
- Accompagnement démarche qualité

**Daniel Lambert :**  
Expert AFPP /GEEPP  
Qualifié en 1989

xpérience dans la protection des plantes comme entrepreneur au service de l'horticulture et de l'environnement  
Production pépinière, maraîchage, fleurs coupées, substrats de culture, espaces-verts, distribution, application des produits phytosanitaires et assimilés en agriculture et en zones non agricoles.

**MEMBRE DE VEGETHYL.FR**  
Association Pour la Santé des Plantes

**Auditeur Qualifié**  
**Afnor**  
**Phytosanitaire**



**Adresse de l'intervention :**

**Facturation :**

Devis Standard		Antibes le	
DESIGNATION	P.U.	Qté	Montant
Etude phytosanitaire, aide aux décisions			
Responsable d'expertise : Daniel LAMBERT			
Forfait frais de la mission + rapport			
Point de départ de la mission : 06			
TVA non applicable (auto entrepreneur)		total	€

**Bon pour accord /**

*Il n'y aura pas de facturation si nous n'arrivons pas à obtenir l'autorisation des pins moribonds*

**CRÉDIT AGRICOLE PROVENCE CÔTE D'AZUR**  
Alpes de Haute Provence - Alpes Maritimes - Var  
Site DRAGUIGNAN : Avenue Paul Arène - Les Négadis - B.P. 78 - 83002 Draguignan Cedex

0638478

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

code banque — code guichet — numéro de compte — clé RIB  
19106 00650 00209030012 49  
Domiciliation CA LA FONTONNE 04 93 33 45 89

N° de compte international - International Banking Account Number (IBAN) —  
FR76 1910 6006 5000 2090 3001 249  
Domiciliation - Bank Identification code (BIC) AGRIFRPP891

Date N° de compte à créditer nb de chèques montant total en Euros

0 0 2 0 9 0 3 0 0 1 2

0638478 00209030012 000209030012

---

**NOUS CONTACTER**

---

**Votre conseiller**  
**AGNES LIBORIO CONSEIL**

2 AVENUE MARCELLIN MAUREL  
06140 VENCE

☎ **04 93 24 22 04**  
N° ORIAS  
18 005 221 (AGNES LIBORIO CONSEIL)  
[www.orias.fr/](http://www.orias.fr/)



**Assurance et Banque**

M DANIEL LAMBERT  
306 CHEMIN DES QUATRE CHEMINS  
06600 ANTIBES

---

LE **MERCREDI 11 SEPTEMBRE**  
**2024**

---

**VOS RÉFÉRENCES**

---

Votre référence client

**0419266520**

Votre contrat

**0000005148587104**

Date d'effet

**12/04/2024**

---

**IMPORTANT**

---

**Document à conserver**

Cette attestation fait partie  
intégrante de votre contrat.

## **Votre attestation d'assurances**

### **Responsabilité Civile Prestataire**

AXA France, dont le siège social est situé **Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre** atteste que :  
M DANIEL LAMBERT  
306 CHEMIN DES QUATRE CHEMINS  
06600 ANTIBES

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000005148587104** ayant pris effet le **12/04/2024**.  
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber  
du fait de l'exercice des activités suivantes :

Conseil pour la protection des plantes contre les nuisibles consistant en

- Conseiller agréé de produits phytosanitaires (audit, expertise, formation)
- Conseils pour des solutions alternatives aux produits phytosanitaires

Audit des arbres : Analyse et préconisation de solutions : traitement ou abattage

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.  
La présente attestation est valable du **01/09/2024** au **01/09/2025** et ne peut engager l'assureur au-  
delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

**Fait à Nanterre, le 11/09/2024**

**Mathieu GODART**  
**Directeur Général IARD**





Certification activité:  
Conseil phytosanitaire indépendant  
Les risques inhérents au conseil phytosanitaire sont  
couverts par notre RC pro

Agrément phytosanitaire PA 0008

- Conseil en agriculture et espaces verts
- Diagnostic
- Formation
- Suivi de chantier
- Contrôle
- Audit Phytosanitaire
- Rédaction de cahier des charges
- Expertise
- Accompagnement démarche qualité

**Daniel Lambert :**  
Expert Protection des Plantes

Longue expérience dans la protection des plantes comme entrepreneur au service de l'horticulture et de l'environnement  
Production pépinière, maraîchage, fleurs coupées, substrats de culture, espaces-verts, distribution, application des produits phytosanitaires et assimilés en agriculture et en zones non agricoles.

Auditeur  
Phytosanitaire  
qualifié

Membre de l'Association pour la santé des Plantes

[www.vegephyl.fr](http://www.vegephyl.fr)



## CONSEIL EXPERTISE

### Etude Phytosanitaire



## Phytaudit.com vous assiste dans vos décisions de créations et d'entretiens.

**Etat des lieux :** Avant les travaux de restructuration nous vous proposons de faire l'inventaire des végétaux d'ornement présents et de statuer sur le sort de ceux qui sont à tailler, recevoir et mesurer leurs valeurs ornementales

\*\*\*

**Aide à la décision d'abattage :** Phytaudit.com est habilité pour établir des rapports circonstanciés accompagnant les déclarations obligatoires et faire des propositions compensatoires de replantations de nouveaux sujets selon la réglementation et les indicateurs environnementaux/climatiques

\*\*\*

**Etude phytosanitaire :** Nous sommes titulaires d'un agrément ministériel et d'une certification *Afnor /Afaq* qui nous donne autorité pour le diagnostic des pathologies et la prescription des traitements

\*\*\*

**Différent de voisinage :** Expertise en relation avec ou sans votre Avocat, pour régler des problèmes de gênes relatifs à des haies mitoyennes, au survol de votre propriété par des branches etc.

\*\*\*

**Suivi des parcs et jardins :** 4 visites trimestrielles par an + rapport + bilan annuel. 2 visites complémentaires gratuites.

**Expertise privée ou pour une assurance :** constat lors d'un évènement pouvant mettre en cause une ou plusieurs parties dans le cadre d'un règlement de litige par la couverture du risque ou à l'amiable

### ETAPES CLES DE NOS PRESTATIONS CONSEIL/EXPERTISE

- Identification du besoin du client
- Prise de rendez-vous avec fixations de délais précis des visites, du ou des rapports.
- Établissement d'un devis qui comprend un forfait déplacement et plusieurs options avec présentation d'un rapport oral ou rédigé.
- Interventions déclenchées par un « bon pour accord »
- Diagnostics provisoires
- Etablissement d'un suivi des évolutions des pathologies ou dépérissement si nécessaire
- Diagnostic final qui va proposer des indicateurs pertinents de suivi
- Conseils de mise en contact avec différents fournisseurs de solutions phytosanitaires qui vont faire une ou plusieurs prescriptions en donnant priorité aux solutions alternatives - si elles sont crédibles. Ces fournisseurs/prescripteurs devront présenter leurs agréments de « conseil phytosanitaire »
- Suivi post traitements selon les indicateurs choisis, observations et aide aux décisions d'abatages et aux replantations éventuelles.
- Présentation actualisée de l'historique des différentes prestations

306 chemin des 4 chemins F-06600 ANTIBES -

SIRET 307 448 555 00010

A.P.E 7490B Activités spécialisées scientifiques et techniques diverses

04 93 33 38 50

06 11 78 01 24

[lambertantibes@gmail.com](mailto:lambertantibes@gmail.com)